



RÈGLES ET EXIGENCES D'ACCUEIL :
CHAMPIONNATS CANADIENS DE LUTTE (U23 et
SENIOR, JUNIOR GRÉCO-ROMAINE) ET ÉPREUVES
DE SÉLECTION MONDIALES (CATÉGORIES DE
POIDS NON OLYMPIQUES SENIORS)

Avril 2023

TABLE DES MATIÈRES

1 - INTRODUCTION.....	4
2 - PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES.....	4
3 - OBJECTIFS DES CHAMPIONNATS U23.....	4
4 - RESPONSABILITÉS DE WCL DANS LE CADRE DES CHAMPIONNATS U23.....	5
5 – RESPONSABILITÉS DE L'ACOL DANS LE CADRE DES CHAMPIONNATS U23.....	6
6 - RESPONSABILITÉS DES APT DANS LE CADRE DES CHAMPIONNATS U23.....	6
7 - RESPONSABILITÉS DU COMITÉ ORGANISATEUR HÔTE (COH) DANS LE CADRE DES CHAMPIONNATS U23.....	6
8 - EXIGENCES TECHNIQUES.....	7
Jours de compétition.....	7
Format de la compétition.....	7
Site de compétition.....	7
Aire de compétition.....	8
Site d'entraînement.....	11
Zone d'échauffement et zone d'accès.....	12
Zone médicale.....	12
Contrôle antidopage.....	13
Zone mixte (médias).....	13
Examen médical et pesée.....	13
Réunion technique / Stage des arbitres / Stage de pairage.....	14
9 - HÉBERGEMENT ET HOSPITALITÉ.....	14
Installations.....	14
Salles de réunion.....	14
Repas.....	15
10 - TRANSPORT.....	15
11 - PROTOCOLE.....	15
Accréditation et inscription.....	15
Affichage.....	16
Reconnaissance des terres autochtones.....	17
Cérémonies des Championnats U23.....	17
Les rondes finales.....	17
Cérémonies de remise de médailles (seulement Championnats U23 et lutte gréco-romaine).....	17
Annonces.....	18
VIP (Invités et dignitaires).....	18
12 - MARKETING & COMMUNICATIONS.....	18
Médias.....	18
Diffusion sur le web.....	18
Photos.....	18
Marchandises et ventes.....	19
Marketing et commanditaires.....	19
13 - BÉNÉVOLES.....	19

14 - ASSURANCES	20
15 - CONDITIONS FINANCIÈRES	20
Frais	20
Cas de défaillance et de non-conformité.....	20
16 - RAPPORT	20
ANNEXE A — EXIGENCES EN MATIÈRE DE LANGUES OFFICIELLES.....	21

1 - INTRODUCTION

Le document contenant les règles et exigences actuelles en matière d'organisation (« Exigences ») régit la manière dont se déroulent les Championnats canadiens de lutte (U23), Épreuves de sélection mondiales (catégories de poids non olympiques seniors) et Championnats canadiens de lutte (Senior, Junior Gréco-romaine), tout de qu'on appelle les « Championnats U23 », sous la responsabilité de Wrestling Canada Lutte (« WCL»). La compétition se déroule chaque année la dernière fin de semaine complète du mois de juin.

Par l'entremise du processus d'appel d'offres, le candidat doit nommer un comité organisateur hôte (« COH») qui s'occupera de l'organisation des Championnats U23. Le COH est imputable à WCL pour l'organisation des Championnats U23 et la sécurité de tous les participants et des bénévoles. WCL assistera le COH en lui fournissant des conseils techniques et toute assistance technique nécessaire et effectuera les contrôles nécessaires.

Les Championnats U23 doivent obligatoirement respecter ces Exigences. Tout COH qui voudra s'écarter de ces Exigences, de quelque manière que ce soit, doit obtenir l'approbation écrite préalable de WCL (Président du Comité consultatif des événements et d'organisation). En cas de désaccord avec ces exigences, la décision de WCL prévaudra.

Veillez noter que ces Exigences sont susceptible d'être modifié afin de répondre aux exigences, restrictions ou approbations gouvernementales (fédérales, provinciales ou municipales) ou de l'agence de santé publique.

2 - PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES

Tout COH peut déposer sa candidature pour organiser les Championnats U23. La demande doit être faite par écrit en utilisant la Mise en candidature qui contient les informations requises dans les présentes Exigences.

Les Championnats U23 sont attribuées à un COH après une évaluation de la candidature par le Comité consultatif des événements et d'organisation de WCL et après la ratification de la candidature par le conseil d'administration de WCL.

3 - OBJECTIFS DES CHAMPIONNATS U23

Les Championnats U23 ont lieu chaque année et visent à atteindre les résultats suivants :

- Championnats canadiens de lutte (U23):
 - Déterminer le champion canadien et le classement des trois meilleurs lutteurs dans chaque catégorie de poids des groupes U23 de UWW en lutte libre féminine (LF) et lutte libre (LL).
 - Le classement sera utilisé pour déterminer les représentants du Canada pour les Championnats du monde U23.
 - Ce niveau de compétition s'harmonise avec les étapes « S'entraîner pour la compétition » et « S'entraîner à gagner » du cadre de développement à long terme de l'athlète de WCL.
- Épreuves de sélection mondiales (catégories de poids non olympiques seniors):

- Classer le premier meilleur lutteur / lutteuse dans chaque catégorie de poids non olympique des groupes seniors en lutte libre féminine (LF) et lutte libre (LL). Le classement sera utilisé pour identifier les représentants canadiens pour les Championnats du monde senior.
- Championnats canadiens de lutte (Sr, Jr Gréco-romaine):
 - Déterminer le champion canadien et le classement des trois meilleurs lutteurs dans chaque catégorie de poids des groupes seniors et juniors en lutte gréco-romaine (GR).
- Assurer une présentation de haut niveau du sport de la lutte aux spectateurs et aux amateurs.
- Promouvoir le sport de la lutte aux niveaux national, provincial et local.
- La participation et le développement des athlètes au niveau national est une priorité secondaire.

La compétition se déroulera selon l'édition de la plus récente version du livre des règlements de WCL.

4 - RESPONSABILITÉS DE WCL DANS LE CADRE DES CHAMPIONNATS

U23

WCL est l'organisation nationale de sport de la lutte au Canada. En ce qui concerne ces Championnats U23, WCL a les responsabilités suivantes :

1. Veiller à ce que les règles et règlements de ces Championnats U23 soient suivis et respectés pendant la compétition.
2. Veiller à ce que toutes les exigences en matière de langues officielles soient suivies et respectées pendant la compétition (veuillez vous référer à l'annexe A).
3. Aider le COH en lui fournissant des conseils techniques et toute assistance technique nécessaire, et effectuer les contrôles nécessaires.
4. Prévoir et couvrir les frais pour ce qui suit :
 - a) Tous les frais de transport aérien et/ou terrestre pour le personnel de WCL à destination et en provenance de la ville hôte.
 - b) Tous les frais de transport aérien et/ou terrestre pour les officiels désignés par l'ACOL (officiel en chef [1], maître de pairage en chef [1], maître de pairage adjoint(e) [1] et 2 officiels désignés de la ville hôte) à destination et en provenance de la ville hôte.
 - c) Tous les frais d'hébergement pour les officiels désignés par l'ACOL (officiel en chef [1], maître de pairage en chef [1], maître de pairage adjoint(e) [1]).
 - d) Tous les « honoraires des officiels » (250 \$ par personne pour la compétition) pour les officiels désignés par l'ACOL (officiel en chef [1], maître de pairage en chef [1], maître de pairage adjoint(e) [1]).
5. Fournir au COH toutes les médailles, les prix et toute récompense de WCL qui seront présentés au moment de la compétition.
6. Fournir au COH et à ses bénévoles une tenue de l'événement (T-shirt/ chemisette de golf / veste), jusqu'à un budget de 2 000 \$.
7. Fournir les exigences nécessaires en matière de TI pour faciliter le fonctionnement du tirage au sort du tournoi, l'affichage des pointages, les révisions vidéo et la diffusion en continu de la compétition.
8. Fournir, organiser et couvrir tous les frais du photographe de WCL pour les Championnats U23.
9. Fournir au COH la répartition des frais du COH comme indiqué dans la section Conditions financières.
10. Concevoir et publier le devis technique des Championnats U23.
11. S'assurer que tous les participants ont rempli les consentements et renoncations de WCL par le biais du système d'inscription en ligne. Les participants n'ayant pas atteint l'âge de la majorité dans leur province devront obtenir l'accord de leurs parents ou de leur tuteur légal, le cas échéant.

5 – RESPONSABILITÉS DE L’ACOL DANS LE CADRE DES CHAMPIONNATS U23

L’Association canadienne des officiels de lutte (« ACOL») est responsable de l’affectation des officiels techniques suivants pour les Championnats U23:

- a) Officiels en chef (1),
- b) Maître de pairage en chef (1),
- c) Maître de pairage adjoint(e) (1); et
- d) Deux (2) officiels désignés (Canada AE).

6 - RESPONSABILITÉS DES APT DANS LE CADRE DES CHAMPIONNATS U23

1. Chaque organisme provincial/territorial de sport (« OPTS ») est responsable de fournir des officiels de l’ACOL aux Championnats canadiens U23 comme suit :

1 à 5 athlètes	Un (1) Can A (ou plus)
6 à 20 athlètes	Deux (2) Can A (ou plus)
20 à 35 athlètes	Deux (2) Can A (ou plus) et un(e) Can B (ou plus)
35 à 50 athlètes	Trois (3) Can A (ou plus) et un(e) Can B (ou plus)
Plus que 50 athlètes	Trois (3) Can A (ou plus) et deux Can B (ou plus)

2. Sauf indication contraire, tous les coûts seront assumés par l’APT et/ou les officiels individuels. Cette politique a été conçue par WCL et soutenue par l’ACOL afin de protéger les participants et promouvoir le développement et l’amélioration des officiels provinciaux. Si une province ne respecte pas ces directives, elle se verra infliger une amende de 1500 dollars par officiel manquant. Les sommes perçues par cette amende seront partagées entre les provinces participantes, en fonction du nombre d’officiels participants.
3. Examiner et approuver tous les participants de l’APT et s’assurer qu’ils sont en règle avec l’APT.
4. S’assurer que tous les participants de l’APT bénéficient d’une couverture pour les accidents et les blessures sportives par l’intermédiaire de l’APT.

7 - RESPONSABILITÉS DU COMITÉ ORGANISATEUR HÔTE (COH) DANS LE CADRE DES CHAMPIONNATS U23

Le COH est le groupe ou le club qui a déposé sa candidature, qui a été retenu et qui a accepté le droit d’organiser ces Championnats U23 pour l’année désignée.

Le COH sera dirigé par le ou la responsable du tournoi qui agit comme contact principal auprès de WCL. En plus du ou de la responsable du tournoi (président(e)), le COH identifiera des personnes responsables des fonctions suivantes :

- Technique (site/sécurité/pesées/médical)
- Finances (budgets/rapports financiers)
- Hospitalité (hébergement/nourriture/bénévoles)
- Protocole
(publicité/médias/commandites/subventions/billets/cérémonies/signalisation/annonceurs/services bilingues)
- Transport (personnel de WCL/VIP/officiels/maîtres de pairage)

Le COH a les responsabilités clés suivantes :

1. S'assurer que toutes les exigences des présents règlements sont respectées et appliquées.
2. Soutenir WCL en veillant à ce que les règles et règlements de ces Championnats U23 soient suivis et respectés pendant la compétition.
3. Se conformer à toutes les exigences, réglementations, règles et directives des autorités fédérales, provinciales et municipales et de l'agence de santé publique.
4. Veiller à la sécurité de tous les participants, bénévoles et autres, et maintenir l'ordre sur le site de la compétition et dans les zones de compétition/entraînement connexes.
5. Fournir et couvrir tous les frais associés aux exigences des Championnats U23 (à l'exclusion des frais couverts par WCL comme indiqué ci-dessus ou spécifiés ailleurs).

Pendant la compétition, les membres du COH doivent être facilement identifiables et porter des vêtements uniformes (vestes/chandail de golf/t-shirt).

8 - EXIGENCES TECHNIQUES

Jours de compétition

L'événement se déroule du vendredi* au dimanche, la compétition proprement dite se déroulant sur deux jours, comme suit :

- Vendredi : Arrivée des équipes, l'installation, pesée, et réunion technique
- Samedi : Lutte féminine et lutte libre U23
- Dimanche matin: Lutte féminine et lutte libre catégories de poids non olympiques seniors
- Dimanche après-midi : Lutte gréco-romaine senior et junior
- Dimanche : départs des équipes

** Nota : Certains participants peuvent arriver le jeudi et partir lundi.*

Format de la compétition

Le format de la compétition sera comme suit :

- Les catégories d'âge et les catégories de poids doivent s'harmoniser avec celles de la UWW.
- Pesées le même jour (matin de la compétition pour chaque classe d'âge et chaque style).
- Les tirages au sort pour toutes groupes d'âge et styles seront effectués à la réunion technique du vendredi soir.
- Tableau à double élimination de WCL (pour toutes les catégories avec plus de six athlètes) et un format de tournoi à la ronde (pour les catégories avec cinq athlètes ou moins).
- Les combats pour le vrai deuxième auront lieu uniquement pour des motifs de classement, et se dérouleront après les finales de chaque catégorie d'âge respective (à l'exception du lutte gréco-romaine).

Site de compétition

Le site de la compétition doit :

- Répondre aux normes d'«aire de compétition» de WCL (comme indiqué ci-dessous);
 - Être disponible de 8 h à 23 h pour les jours suivants :

- Un jour (minimum) avant la compétition pour l'installation;
- Samedi et dimanche pendant la compétition; et
- Après la compétition dimanche pour le démontage;
- Pouvoir accueillir 500 spectateurs avec une température ambiante comprise entre 18° et 22 °C;
- Avoir une zone de places assises ayant vue sur les tapis, pour les athlètes et le personnel de soutien des équipes désignée;
- Fournir ce qui suit (à chaque jour de compétition) :
 - Vestiaires séparés pour les athlètes (hommes et femmes, y compris des cinq douches minimums pour chaque genre);
 - Vestiaires séparés pour les officiels (hommes et femmes);
 - Des vestiaires inclusifs avec douches doivent être disponibles.
 - Salle de réunion pour les officiels, séparée du terrain de jeu. La salle de réunion doit avoir la capacité d'accueillir 18 officiels et disposer d'un grand écran d'affichage (minimum 127 centimètres) pouvant être connecté à un ordinateur/tablette. (L'officiel en chef doit détenir la clé); et
 - Une salle de réunion (style théâtre avec table d'honneur et podium) pour entraîneurs accrédités et autres personnel pour accueillir la réunion technique le samedi, 15 minutes après la fin de la journée de compétition. La salle sera équipée d'un écran d'au moins 127 centimètres (TV LED ou projecteur LCD avec connexions).

Aire de compétition

Tapis

- Un minimum de 35 mètres X 24,5 mètres contenant un minimum de deux tapis de lutte (consulter la politique de WCL sur les tapis de compétition à https://wrestling.ca/wp-content/uploads/2023/05/Mat-Regulation-Policy_F_v2.pdf) tous un à côté de l'autre avec les spectateurs assis le long d'un seul côté des tapis.
- Les tapis doivent être installés sur une surface solide ou une plate-forme surélevée, sécuritaire, tel que recommandé par le fabricant du tapis.
- Le COH sera chargé de laver les tapis avec une solution d'eau de javel à 10 % au début et entre les rondes/séances. Le COH sera aussi responsable d'avoir des bénévoles à chaque tapis pour l'entretien des tapis (sang, etc.) pendant les matchs.

Zone autour des tapis

- Il doit y avoir un minimum d'un mètre entre chaque tapis de lutte recouvert de moquette ou de tapis rembourrés et un minimum de 5 mètres de largeur de moquette et une clôture de sécurité (en métal/plastique ou en tubes solides et draperie) entourant le périmètre de l'aire de jeu.
- De l'autre côté des tapis et en face de la zone des spectateurs et derrière la table d'honneur surélevée, il y aura une toile de fond avec rideau (35 mètres x 2,5 mètres). Il est possible d'inclure le même rideau le long d'une ou des deux extrémités pour créer une atmosphère de théâtre.



Sécurité

Le lieu doit être aménagé de manière à ce que l'aire de compétition soit isolée du reste de la salle, tout en préservant la vue des spectateurs.

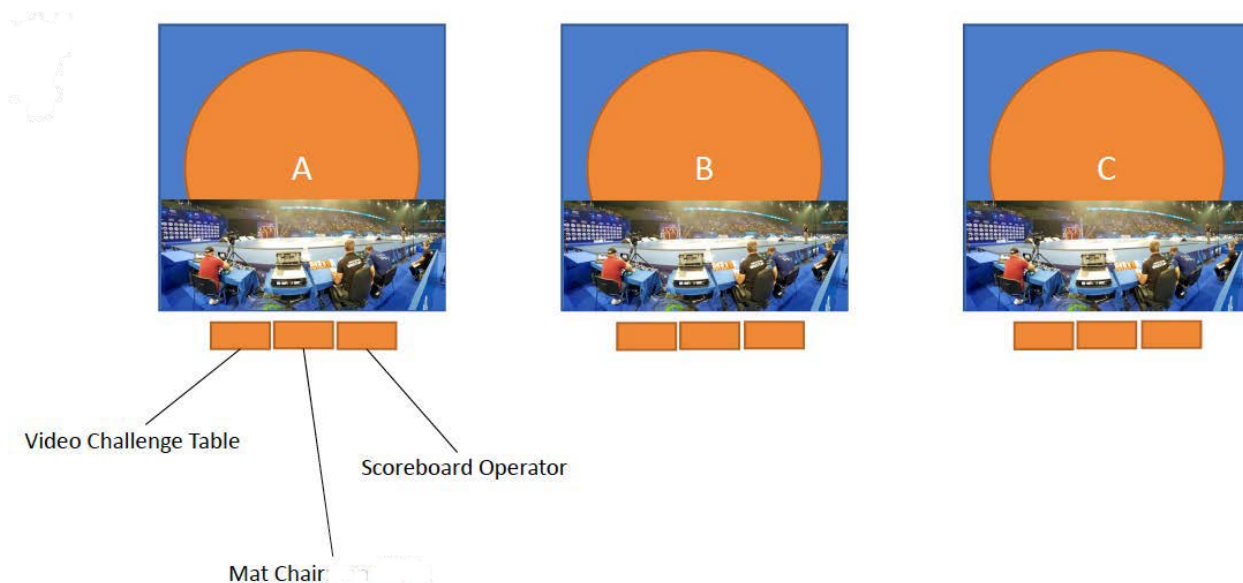
Le COH doit prévoir une combinaison de personnel de sécurité rémunéré et de bénévoles, ainsi que des barrières de sécurité (en métal/plastique ou en tubes solides et draperie) afin de garantir que tous les spectateurs et les athlètes qui ne sont pas en action soient maintenus à une distance minimale de cinq (5) mètres du terrain de jeu.

Des dispositions doivent être prises par le COH pour garantir que l'aire de compétition soit sécurisée pour les personnes dûment accréditées. Ceci comprend les surfaces de tapis, les tables des officiels, la table principale, la table des annonceurs et la zone de pairage. Les personnes non autorisées n'auront pas accès à l'aire de compétition et aux environs.

La zone d'échauffement doit être sécurisée de la même manière par des personnes dûment accréditées.

Équipement et accessoires de compétition

Pour chaque tapis, le COH fournira ce qui suit :



Côté du chef de tapis

- Une table drapée (80 centimètres X 2 mètres) ou une combinaison de tables disposées à au moins un mètre du tapis, avec trois à cinq chaises (chef de tapis, marqueur, reprise vidéo et nettoyage du tapis).
 - Un ensemble de palettes de pointage (composé de quatre palettes rouges sur lesquelles il est écrit « 1-2-4-5 », quatre palettes bleues sur lesquelles il est écrit « 1-2-4-5 », une palette blanche, une palette rouge et une palette bleue).
 - Une série de pancartes d'avertissement.
 - Un cube de contestation « rouge », un cube de contestation « bleu » et un dispositif « STOP » blanc (utilisé par le chef de tapis pour arrêter le match).
 - Veuillez inclure des crayons.
- Un (1) tableau d'affichage vidéo D.E.L. (minimum de 127 centimètres) à la vue du public
- Une table drapée (80 centimètres X 2 mètres) ou une combinaison de tables pour y installer le matériel informatique ainsi que l'alimentation électrique. Veuillez consulter les règlements de WCL concernant la TI (https://wrestling.ca/wp-content/uploads/2023/05/Event-IT-Regulations_F.pdf) pour connaître les exigences détaillées en matière de câbles et de prises de courant.

Côté du juge :

- Une table drapée (80 centimètres X 1 mètre) avec une chaise (juge) sur le côté opposé au tapis, placée à au moins un mètre du tapis.
 - Un ensemble de palettes de pointage (chaque ensemble est composé de quatre palettes de pointage rouges sur lesquels il est écrit « 1-2-4-5 », de quatre palettes bleues sur lesquels il est écrit « 1-2-4-5 », d'une palette blanche, d'une palette rouge et d'une palette bleue).
 - Veuillez inclure des crayons.
- Un (1) tableau d'affichage vidéo D.E.L. (minimum de 90 centimètres) à la vue des officiels et des concurrents.
- Deux (2) chaises pour les entraîneurs à chaque coin du tapis, distantes de 1,5 mètre l'une de l'autre, à chaque coin du tapis. Le COH pourra utiliser des « zones d'entraîneur » ("Coach Box") à ce Championnat.

Table principale

Une plateforme (minimum de 2,5 mètres X 10 mètres) centrale surélevée (de 0,5 à 1 mètre) pour les membres de WCL, du COH et les invités spéciaux. La plateforme sera située derrière les tapis et face aux spectateurs. La plateforme sera équipée de tables drapées et de sièges pouvant accueillir jusqu'à 20 personnes (y compris cinq maîtres de pairage), avec des escaliers appropriés et une toile de fond (structure et rideau de 2,5 mètres de haut) derrière la plateforme.

Sièges des entraîneurs

Des places assises désignées pour les entraîneurs doivent être prévues proche de l'aire de compétition, avec vue sur les tapis, pouvant accueillir jusqu'à 20 entraîneurs.

Sièges des officiels

Des places assises désignées pour les officiels doivent être prévues, séparées des tapis (5 à 10 mètres), pouvant accueillir jusqu'à 18 officiels.

Zone de présentation

Deux (2) podiums à trois niveaux (argent-or-bronze) situés à proximité de la zone des spectateurs (pour accorder de l'espace et un point de vue raisonnable pour ceux qui prennent des photos des présentations). Chaque podium sera doté de bannières avec le logo de WCL et d'une toile de fond (structure et rideau de 2,5 mètres de haut) derrière, et sera entouré d'un (1) drapeau canadien, d'un (1) drapeau de la province de l'hôte et d'au moins un (1) écran du Championnat canadien de WCL (2-mètres X 2-mètres) ou trois (3) banderoles de WCL.

Zone de pairage

Les maîtres de pairage utiliseront le logiciel de tirage au sort du tournoi fourni par WCL pour générer les tirages au sort et les feuilles de pointage. Les maîtres de pairage doivent fournir leurs propres ordinateurs portables et avoir déjà installé le logiciel du tournoi.

La zone de pairage sera située à la table principale afin de favoriser l'observation des tapis et la progression du tournoi. L'espace sera suffisamment grand pour permettre à deux maîtres de pairage de s'asseoir et de travailler. Le COH doit fournir à l'équipe de pairage tout l'équipement de bureau (deux imprimantes à haute vitesse et la connexion internet nécessaire) et la papeterie (cartouches d'imprimante, papier, stylos et crayons) ainsi que les connexions (alimentation et câbles) pour établir les pairages, les feuilles de combats, les feuilles de tirage, les résultats et toutes les autres informations nécessaires.

Des tableaux doivent être affichés au mur dans la zone d'échauffement des athlètes/entraîneurs et dans une zone accessible aux spectateurs. Les tableaux au mur afficheront des codes QR pour permettre à chacun d'accéder aux tirages en direct sur son appareil mobile.

Site d'entraînement

La veille de la compétition, le COH fournira un site d'entraînement (minimum de 14 mètres X 14 mètres), soit sur le site de compétition. Le site d'entraînement devra :

- Être disponible de 8 h à 20 h à partir de la veille du début de la compétition.
- Avoir au moins 144 m² de tapis de lutte d'entraînement propres (consulter le règlement sur les tapis à https://wrestling.ca/wp-content/uploads/2023/05/Mat-Regulation-Policy_F_v2.pdf).

- Être séparé et distinct de la zone d'échauffement / d'accès de la compétition.
- Les entraîneurs possédant une certification appropriée sont tenus d'accompagner et de superviser les athlètes à tout moment pendant qu'ils se trouvent sur le site d'entraînement.
- Une balance électronique calibrée (balance de vérification) doit être accessible aux athlètes (le COH pourra l'installer dans l'hôtel hôte) au moins 24 heures avant les pesées et pendant toute la durée des Championnats U23. La balance doit être placée sur une surface solide ou une plate-forme en bois.
- Des installations adéquates pour le conditionnement physique, incluant un sauna et de l'équipement pour travailler le cardio (le COH pourra l'installer dans le site de compétition, l'hôtel hôte ou un autre site externe).

Zone d'échauffement et zone d'accès

La zone d'échauffement (minimum de 14 mètres X 14 mètres) sera disponible tous les jours de compétition (au moins 90 minutes avant le début de la compétition et jusqu'à 15 minutes après la fin de la compétition). La zone d'échauffement sera sécurisée (accès accrédité) et avoir au moins 144 m² de tapis de lutte d'entraînement propres (consulter le règlement sur les tapis à https://wrestling.ca/wp-content/uploads/2023/05/Mat-Regulation-Policy_F_v2.pdf) séparés de l'aire de compétition (mais à moins de 50 mètres de l'aire de compétition) et le site d'entraînement. L'action en direct doit être affichée dans la zone d'échauffement / d'accès, via l'internet avec une tablette, un laptop ou un écran de TV, afin de tenir les athlètes et les entraîneurs informés de la progression des combats.

On ne doit pouvoir accéder à l'aire de compétition que par la zone d'accès, qui est une zone séparée adjacente à la zone d'échauffement et sert de couloir pour les athlètes et deux entraîneurs/équipe médicale (maximum deux personnes) qui seront les prochains à entrer en scène:

- Les athlètes et leurs entraîneurs/équipe médicale (maximum deux personnes) seront escortés jusqu'à l'aire de compétition (les athlètes étant en maillot de compétition, bretelles mises, prêts à lutter) par des bénévoles du COH, juste avant leur match.
- Après la fin du match, l'athlète et ses entraîneurs/équipe médicale (maximum deux personnes) quitteront le terrain de jeu par la sortie prévue à cet effet. Les entraîneurs/équipe médicale peuvent soit sortir de l'aire de compétition avec leur athlète et revenir à la zone d'accès, soit rester dans l'aire de compétition pour escorter un nouvel athlète pour un combat à venir.

Zone médicale

Le COH prendra les dispositions nécessaires et paiera les frais pour les services suivants, qui seront disponibles chaque jour de compétition, 60 minutes avant le début de la compétition et 15 minutes après la fin :

- Un service médical (au moins trois [3] membres certifiés de l'ACTS ou de l'ACP/SPD et un [1] médecin (CASEM exigé ou urgentiste) sur place pendant toute la durée du tournoi) sera mis à la disposition des athlètes accrédités. Si d'autres personnes accréditées nécessitent des soins médicaux, elles seront traitées après les athlètes.
- La zone médicale devrait se trouver immédiatement à côté de l'aire de compétition et comporter au moins deux tables d'auscultation.
- Une salle privée pour les interventions médicales sur le site de compétition.
- Du personnel de premiers secours et une salle de premiers secours pour les spectateurs sur le site, avec tout l'équipement nécessaire pour les premiers secours (y compris un défibrillateur), comme prescrit par les règlements sanitaires locaux.

Contrôle antidopage

Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) en collaboration avec WCL effectuera des contrôles antidopage dans le cadre des Championnats U23. Le COH assistera WCL et le CCES en fournissant les éléments suivants pour chaque jour de compétition :

- Une salle séparée et sécurisée assez grande pour asseoir 10 personnes et qui contient une cabine de toilette séparée (assez grande pour permettre à deux personnes d'entrer dans la cabine en même temps) et un réfrigérateur verrouillable pour l'entreposage.
- Un superviseur et un « chaperon » (bénévole adulte responsable du même sexe) par athlète et par jour de contrôle.
- Des boissons scellées — eau, eau minérale et/ou boissons gazeuses (boissons non alcoolisées) — si possible froides et à température ambiante (sinon, uniquement à température ambiante).
- Divers articles, notamment des presse-papiers, des stylos, une agrafeuse, du papier, des sacs poubelles, des serviettes en papier, du désinfectant, une table et des chaises.

Zone mixte (médias)

Une zone sera aménagée immédiatement à côté du terrain de jeu, là où les athlètes sortent, pour permettre aux médias accrédités d'avoir accès aux athlètes à leur sortie. Cette zone sera exclusivement réservée aux médias accrédités, aux athlètes, aux entraîneurs, aux directeurs d'équipe et au personnel de WCL.

Examen médical et pesée

L'examen médical et la pesée des lutteurs sont obligatoires et sont effectués à l'hôtel hôte les jeudi, vendredi et samedi matin (7 h 00 – 8 h 00). La zone d'examen médical et de pesée doit se trouver dans une zone sécurisée (accès accrédité uniquement), mesurer au minimum 10 mètres X 20 mètres, et avoir des portes d'entrée et de sortie distinctes. Le COH fournira :

- Suffisamment de personnel médical (dont au moins un médecin) afin que l'examen médical puisse être effectué de manière efficace et une salle privée à la disposition de l'équipe médicale, si nécessaire.
- Marqueurs permanents pour le personnel médical pour marquer les athlètes qui ont passé le contrôle médical.
- Deux (2) balances électroniques pour les pesées du samedi et dimanche. Les balances doivent avoir été récemment calibrées et doivent afficher le poids en kilogrammes. Les balances doivent être installées sur une surface solide ou une plate-forme en bois.
- Une grande horloge numérique (visible dans la salle) pour afficher le compte à rebours de 60 minutes avant la pesée.
- Une balance électronique calibrée, qui doit être à la disposition des athlètes à l'hôtel hôte ou dans le site d'entraînement au moins 24 heures avant la pesée, et pendant toute la durée des Championnats. Les balances doivent être installées sur une surface solide ou une plate-forme en bois.
- Des pancartes indiquant la catégorie de poids, qui doivent être installées sur les balances.
- Des crayons ou stylos pour que les arbitres puissent noter les pesées effectuées.

Réunion technique / Stage des arbitres / Stage de pairage

Le COH fournira (prévoira et couvrira les frais) une salle à l'hôtel hôte pour que WCL puisse tenir une réunion technique pour tous les entraîneurs et autres membres du personnel accrédités de 20 h à 21 h, le vendredi soir.

Le COH fournira (prévoira et couvrira les frais) une salle sur le site pour tenir une réunion technique pour tous les entraîneurs accrédités et autres personnels 15 minutes après chaque journée de compétition, le samedi soir.

Le COH fournira (prévoira et couvrira les frais) une salle à l'hôtel hôte pour que l'ACOL puisse organiser une clinique et une réunion pour tous les arbitres, de 18 h à 21 h le mercredi, afin qu'ils puissent recevoir toutes les instructions et informations nécessaires sur les règles techniques des Championnats U23.

Le COH fournira (prévoira et couvrira les frais) une salle à l'hôtel hôte pour que l'ACOL puisse organiser une clinique et une réunion pour tous les maîtres de pairage, de 14 h à 20 h le vendredi, afin qu'ils puissent recevoir toutes les instructions et informations nécessaires sur les règles et exigences pour effectuer le «pairage» des Championnats U23.

Veuillez consulter la section Hébergement et hospitalité ci-dessous pour connaître les exigences relatives à la salle de réunion.

9 - HÉBERGEMENT ET HOSPITALITÉ

L'hôtel officiel doit prévoir un minimum de 120 chambres d'hôtel pour les athlètes, les entraîneurs, les officiels, les maîtres de pairage, les chefs d'équipe, le personnel médical, le personnel de WCL et les VIP accrédités les soirs de pointe.

Installations

Le ou les hôtels hôtes doivent :

- Être en mesure de fournir des logements climatisés de bonne qualité, avec accès aux ascenseurs et salles de bain privées.
- Fournir un service de restauration de 7 h 00 à 23 h 00 la veille et chaque jour de compétition.
- Une balance électronique calibrée (balance de vérification) doit être accessible aux athlètes au moins 24 heures avant les pesées.
- Disposer d'installations d'entraînement appropriées, y compris un sauna et un équipement cardio (le COH a la possibilité de disposer de ces installations sur le site, dans l'hôtel hôte ou sur un autre site externe).

Salles de réunion

Le COH organisera et prendra en charge les frais suivants à l'hôtel hôte :

- Une grande salle (10 mètres X 12 mètres) les samedi et dimanche (7 h - 8 h) pour l'examen médical et la pesée.

- Une zone d'accréditation (minimum de 5 x 5 mètres avec tables et quatre chaises) à l'hôtel hôte la veille de la compétition (8 h - 18 h).
- Une salle de réunion (style théâtre avec une table principale et un podium) pour un minimum de 30 entraîneurs et autres membres du personnel accrédités pour accueillir la réunion technique le vendredi soir (~20 h à 21 h ou 30 minutes après la fin de la compétition). La salle sera équipée d'un écran d'au moins 127 centimètres (TÉLÉVISION D.E.L. ou projecteur LCD avec connexions). (Nota : Le samedi, la réunion technique pour la compétition du lendemain se tiendra sur le site à partir de la fin de la compétition du jour.)
- Une salle de réunion (style théâtre avec une table principale et un podium) pour un minimum de 15 officiels accrédités afin d'accueillir la clinique des officiels le soir précédant le premier jour de compétition (18 h à 21 h). La salle sera équipée d'un ordinateur et d'un écran de 127 centimètres minimum (TÉLÉVISION D.E.L. ou projecteur LCD avec connexions).
- Une salle de réunion (style conférence avec tables) pour un minimum de quatre maîtres de pairage accrédités afin d'accueillir la clinique des maîtres de pairage, la veille du premier jour de compétition (14 h à 21 h). La salle sera équipée d'une connexion WIFI et d'une imprimante à haut débit.

Repas

- Le COH est responsable de fournir un dîner et souper sain et nutritif chaque jour de la compétition, au site de compétition, à tout le personnel de soutien accrédité, y compris les entraîneurs, les officiels, les maîtres de pairage, les chefs d'équipe, le personnel médical, les VIP et le personnel de WCL.
- Les athlètes sont responsables de leurs propres repas.

10 - TRANSPORT

Le COH est responsable (seulement si les informations précises de transport sont confirmées au moins 18 jours civils avant le premier jour de la compétition) des frais de transport suivants :

- Transport terrestre pour le personnel de WCL et les VIP entre l'aéroport, l'hôtel hôte et le lieu de la compétition.
- Transport terrestre pour les officiels de l'ACOL entre l'aéroport, l'hôtel hôte et le lieu de la compétition.
- Tous les autres participants (athlètes, entraîneurs, chefs d'équipe, personnel médical) sont responsables de leur propre transport.

11 - PROTOCOLE

Accréditation et inscription

Toutes les accréditations et les inscriptions sont effectuées par WCL. WCL préparera, imprimera et fournira les cartes d'accréditation et les cordons à toutes les personnes accréditées.

Tous les athlètes et le personnel de soutien, y compris les entraîneurs, les officiels, les maîtres de pairage, les chefs d'équipe, le personnel médical, le personnel de WCL et les VIP devront s'inscrire à l'événement dans le délai fixé par WCL et ils devront payer les frais applicables à l'événement (tels qu'établis par WCL) directement à WCL.

WCL fournira au COH une liste finale de tous les athlètes et du personnel de soutien approuvés, y compris les entraîneurs, les officiels, les maîtres de pairage, les chefs d'équipe, le personnel médical, le personnel de WCL, les VIP et autres membres du personnel accrédités, au moins 14 jours civils avant le premier jour de la compétition.

Au moins sept jours avant le premier jour de la compétition, le COH fournira à WCL une liste de tous les bénévoles et VIP (invités) afin de permettre à WCL de préparer les cartes d'accréditation.

Le COH trouvera des bénévoles (minimum deux) et un espace à l'hôtel hôte pour permettre aux participants inscrits et accrédités de récupérer leur accréditation la veille de la compétition (entre 8 h et 18 h). WCL aura au moins un (1) membre de son personnel sur place.

Affichage

WCL fournira au COH les spécifications concernant l'affichage numérique (exigences de WCL en matière d'image de marque et fichiers d'impression nécessaires) au moins six mois avant la compétition. Le COH sera responsable d'acheter et de payer pour ce qui suit :

- Autour de la plateforme de WCL :
 - Drapeau du Canada
 - Drapeaux de toutes les provinces et territoires
 - Bannières des Championnats canadiens de lutte de WCL (bannière déroulante de 76 centimètres X 2 mètres de haut)
 - Bannières de WCL (bannière déroulante de 76 centimètres X 2 mètres de haut)
 - Bannières du club/COH (bannière déroulante de 76 centimètres X 2 mètres de haut)
- Chaque tapis aura l'affichage suivant :
 - Nom/numéro du tapis (tapis A, tapis B, etc.) (30 centimètres X 1 mètre « coroplaste » en trois parties).
 - WCL (« coroplaste » en trois parties de 1 mètre X 1 mètre).
 - Sport Canada (« coroplaste » en trois parties de 1 mètre X 1 mètre).
 - APT (« coroplaste » en trois parties de 1 mètre X 1 mètre).
 - COH (« coroplaste » en trois parties de 1 mètre X 1 mètre).
 - ACOL (« coroplaste » en trois parties de 1 mètre X 1 mètre).
 - Commanditaire de WCL (« coroplaste » en trois parties de 1 mètre X 1 mètre) — à confirmer par WCL 60 jours à l'avance.
 - Commanditaires déterminés par le COH (« coroplaste » en trois parties de 1 mètre X 1 mètre).
- À chaque entrée d'accès du public/spectateurs au site de compétition :
 - Bannières des Championnats canadiens de lutte de WCL (bannière déroulante de 76 centimètres X 2 mètres de hauteur).
 - Affiches sur lesquelles il est inscrit un « Avis de prise de photos ».
- Sur chaque podium (les objets peuvent être déplacés de la plateforme par WCL pour les cérémonies) :
 - Un (1) drapeau du Canada et le (1) drapeau de la province hôte.
 - Un écran des Championnats canadiens de lutte de WCL en toile de fond (2-mètres X 2-mètres) ou trois [3] bannières déroulantes de WCL de 76 centimètres X 2 mètres de haut.
 - Affiches de WCL sur le podium (selon les normes d'affichage de WCL).

WCL est libre d'afficher des panneaux supplémentaires dans toute la zone de compétition. WCL prendra en charge tous les coûts reliés à ces affiches.

Note : Au lieu des « coroplaste » en trois parties, le COH peut fournir un affichage numérique similaire avec l’approbation de WCL (président du CCÉO ou directeur(trice) général(e)).

Reconnaissance des terres autochtones

Avant le début des combats, chaque jour, les annonceurs procéderont à une reconnaissance acceptable (approuvée par WCL et un aîné autochtone local) des terres appropriées à l'endroit où se déroule le championnat U23 de l'année.

Cérémonies des Championnats U23

Une cérémonie officielle des Championnats U23 aura lieu avant la ronde finale, le samedi soir. Des représentants de WCL, de l’APT et du COH seront invités à s’adresser aux participants. Des cérémonies supplémentaires (par exemple le Temple de la renommée de WCL) peuvent être planifiées et organisées à la discrétion de WCL et du COH afin de décerner et remettre des distinctions spéciales à des personnes que WCL et/ou le COH souhaitent honorer.

Les rondes finales

Le protocole standard pour les rondes « finales » de compétition quotidiennes comprendra :

- L’entrée des finalistes et des officiels (doit être organisée avant le début des finales).
- L’hymne national doit être joué ou chanté (bilingue ou instrumentale).
- Présentation de tous les finalistes par couleur de maillot (traversée du tapis pour serrer la main)
- Deux tapis (un par sexe) — commencer les deux matchs en même temps, attendre la fin des deux matchs avant de commencer la ronde suivante.
- De la catégorie de poids la plus basse à la catégorie de poids la plus élevée (de léger à lourd).
- Les matchs pour les médailles seront entrecoupés de remises de médailles.
- Les récompenses finales par équipe seront remises à la fin de la compétition.

Cérémonies de remise de médailles (seulement Championnats U23 et lutte gréco-romaine)

La remise des médailles est du ressort du COH et elle s’effectuera sur les deux podiums (à trois niveaux) situés à proximité de la zone des spectateurs. WCL fournira toutes les médailles requises pour l’événement. Toutes les cérémonies se dérouleront en anglais et en français.

Le COH sera responsable de la remise des prix du club (présentés par le représentant du COH) et de l’équipe provinciale (présentée par le représentant de l’APT) ainsi que des « Prix des lutteurs par excellence » (présentés par le représentant de WCL) à la fin de chaque journée de compétition. Ces présentations doivent avoir lieu à proximité de la zone des spectateurs. WCL fournira tous les prix nécessaires pour l’événement. Toutes les cérémonies se dérouleront en anglais et en français.

Le photographe désigné pour l’événement sera chargé de photographier tous les médaillés et de fournir des copies numériques à WCL pour que l’organisation puisse les utiliser dans la promotion et la commercialisation du sport. WCL demandera à toutes les personnes accréditées de signer un « formulaire

d'autorisation pour la prise de photos » dans le cadre de la demande d'accréditation. Le COH inscrira sur des affiches que des photos seront prises afin d'en informer les spectateurs.

Annonces

Le COH sera chargé de trouver le personnel nécessaire pour remplir les fonctions d'annonceur en anglais et en français.

VIP (Invités et dignitaires)

L'accréditation de toutes les personnalités sera assurée par WCL. Le COH est responsable de préparer une zone VIP dans la zone des spectateurs.

12 - MARKETING & COMMUNICATIONS

Médias

Toutes les accréditations des médias seront gérées par WCL :

- Toutes les personnes souhaitant recevoir une accréditation médiatique pour les Championnats U23 devront présenter leur carte de presse au gestionnaire du marketing et des communications de WCL au plus tard 14 jours avant le début de l'événement.
- L'accréditation des médias ne doit pas être utilisée pour l'analyse vidéo des clubs ou pour les parents spectateurs. Les clubs qui souhaitent filmer les matchs à des fins d'analyse des performances peuvent le faire depuis les tribunes ou demander à un de leurs membres accrédités dans l'équipe de coin.
- L'accès au terrain de jeu sera accordé aux médias à la discrétion du gestionnaire du marketing et des communications, à condition que cela n'interfère pas avec le déroulement du tournoi.
- Une zone mixte sera aménagée à l'extérieur du terrain de jeu pour les personnes souhaitant interviewer les athlètes et les entraîneurs.

Le gestionnaire du marketing et des communications de WCL assurera la liaison avec la personne chargée des relations avec les médias locaux nommée par le COH. Le COH doit faire de son mieux pour assurer une couverture médiatique locale maximale.

Diffusion sur le web

Le webstreaming sera sous la responsabilité de WCL et du/des fournisseur(s) de services de WCL et soutenu par le COH (veuillez vous référer au Règlement informatique de WCL (https://wrestling.ca/wp-content/uploads/2023/05/Event-IT-Regulations_F.pdf) pour toutes les exigences détaillées, y compris les câbles, l'internet et les connexions électriques).

Photos

WCL fournira, prévoira et couvrira tous les frais du photographe professionnel pour les Championnats U23 (WCL et le COH conserveront les droits de propriété des photos).

Le COH peut aussi faire appel à ses propres photographes, mais devra en assumer les coûts.

Marchandises et ventes

Le COH fournira un espace (minimum de 5-mètres X 10-mètres) et six (6) tables (80-centimètre X 2-mètre) à WCL (et / ou son agent) accessible aux spectateurs et aux participants pour la vente de vêtements et de marchandises à l'effigie de WCL. Le COH fournira deux (2) bénévoles pour aider à la vente de marchandises. WCL fournira toutes les marchandises et le personnel restante au fonctionnement et couvrira tous les coûts. Le COH ne recevra aucune compensation pour la vente de ces marchandises.

Le COH est autorisé à vendre sur place aux spectateurs et aux participants des articles qui ne sont pas des articles de WCL et des articles qui ne sont pas des vêtements. Toutes ces marchandises et ces vêtements doivent être préapprouvés par WCL. Tous ces coûts et la présence du personnel requis (y compris les tiers externes) seront gérés par le COH. WCL ne recevra aucune compensation de la vente de ces marchandises.

WCL fournira au COH et à ses bénévoles, sans frais pour le COH, des vêtements standardisés pour l'événement (t-shirt / chemise de golf / veste), jusqu'à concurrence de 2 000 \$.

Marketing et commanditaires

Le COH assumera la responsabilité de vendre les Championnats U23 au niveau local en respectant les conditions suivantes :

- Le COH respectera l'exclusivité de toutes les entreprises commanditaires et fournisseurs de WCL qui soutiennent les Championnats U23 et ne vendra pas de commandites dans ces catégories respectives de produits ou de services. La liste des commanditaires de WCL sera envoyée au COH au moment de l'attribution de l'événement et une liste définitive au moins 90 jours avant l'événement.

13 - BÉNÉVOLES

Le COH fournira les bénévoles suivants (l'accréditation sera gérée par WCL) :

- Une (1) personne la veille de la compétition pour l'accréditation (8 h - 18 h) à l'hôtel hôte.
- Trois (3) personnes pour assurer le contrôle de la foule et la sécurité pour les pesées et les examens médicaux.
- Une (1) personne par tapis pour s'occuper du chronomètre au tableau.
- Deux (2) personnes par tapis pour d'obtenir des reprises vidéo.
- Une (1) personne par tapis pour l'entretien du tapis (nettoyage et autres tâches techniques).
- Deux (2) personnes par tapis pour escorter les athlètes et les entraîneurs à l'aller et au retour de la zone de compétition.
- Trois (3) personnes pour distribuer et récupérer les feuilles de pointage.
- Deux (2) personnes pour la vente de marchandises.
- Six (6) personnes pour la sécurité/contrôle d'accès (90 minutes avant et 30 minutes après la compétition) aux différentes zones du site de compétition. Des bénévoles supplémentaires peuvent être nécessaires pour contrôler l'accès au site.
- Suffisamment de personnel (hommes et femmes) pour aider au contrôle antidopage.
- Suffisamment de personnel pour assurer les services de nourriture.

14 - ASSURANCES

Le COH fournira à WCL la preuve d'une couverture d'assurance responsabilité civile d'un montant minimum de 5 millions de dollars au plus tard 30 jours avant le début de l'événement. WCL devra être inscrite comme partie additionnelle. Cette police d'assurance devrait inclure une couverture pour tous les participants, y compris : les athlètes, les entraîneurs, les officiels, le personnel médical, les directeurs d'équipe, le personnel, les bénévoles et les spectateurs.

NOTE : Les participants sont censés être couverts contre les accidents et les blessures sportives par leur APT respectif.

15 - CONDITIONS FINANCIÈRES

Frais

Le COH s'engage à verser à WCL des frais de sanction de 6500 \$ (qui sera déduit du premier versement des frais d'inscription). Le frais de sanction est établi par WCL et prélevé afin de compenser les frais encourus par WCL pour toutes les fournitures (médailles, accréditations, prix, etc.), services et personnel fournis par et financés par WCL pour ces Championnats U23.

WCL établit et perçoit les frais d'inscription de tous les participants accrédités à l'événement (le cas échéant). WCL versera une partie des frais d'inscription au COH selon les montants suivants :

- 80 \$ (+ taxes si applicable) par athlète, par style de lutte, par groupe d'âge (50 % du montant payé au moins 14 jours avant le premier jour de la compétition et l'autre 50 % après achèvement et l'envoi du rapport de l'événement par le COH).
- 75 \$ (+ taxes si applicable) par entraîneur « accrédité », chef d'équipe, médecin d'équipe, payés au moins 14 jours avant le premier jour de compétition.

Cas de défaillance et de non-conformité

- WCL s'engage à verser au COH des frais de 10,000 \$ si WCL ne respecte pas en majeure partie ses obligations ou n'assume pas les responsabilités qui lui incombent.
- Le COH accepte de renoncer au deuxième paiement de 50 % des droits d'inscription perçus par WCL
- si le COH ne remplit pas ses obligations ou ne s'acquitte pas de ses responsabilités.

16 - RAPPORT

Le COH fournira à WCL un rapport de pré-événement six et trois mois avant celui-ci. Ce rapport doit comprendre une mise à jour sommaire de toutes les exigences décrites dans ce document, y compris la présentation d'un plan du site mis à jour et une proposition du flot de circulation à l'intérieur du site.

Le COH fournira à WCL un rapport final de l'événement dans les 60 jours suivant sa conclusion. Le rapport final de l'événement comprendra un rapport financier complet et détaillé, ainsi que des détails sur le nombre de spectateurs, les chambres d'hôtel, les besoins de transport et une évaluation de l'événement.

ANNEXE A — EXIGENCES EN MATIÈRE DE LANGUES OFFICIELLES

Avec son financement, le gouvernement du Canada souhaite, entre autres, et le cas échéant, promouvoir l'anglais et le français (les langues officielles du Canada) et soutenir le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Afin d'aider le gouvernement à atteindre ces objectifs aux Championnats, le COH veillera à ce que :

1. Tout le matériel promotionnel et événementiel (programmes, affiches, communiqués de presse, etc.) fourni, distribué ou autorisé visant à informer le grand public, les participants ou les médias avant, pendant et après l'événement soit disponible simultanément dans les deux langues officielles du Canada;
2. L'affichage temporaire sur tous les sites de l'événement, installé pour la durée de l'événement, soit dans les deux langues officielles du Canada;
3. La documentation écrite contenant des informations administratives sur l'événement remise aux athlètes, aux entraîneurs, aux officiels techniques et aux autres membres de la délégation (guides, manuels, horaires, instructions, etc.) soit diffusée simultanément dans les deux langues officielles du Canada;
4. Toutes les informations sur le site web de l'événement soient disponibles et mises à jour simultanément dans les deux langues officielles du Canada;
5. Toutes les informations sur les plateformes de médias sociaux de l'événement soient disponibles et mises à jour simultanément dans les deux langues officielles du Canada;
6. Toutes les annonces publiques liées à l'événement soient faites consécutivement dans les deux langues officielles du Canada;
7. Tous les services de sécurité, d'urgence et médicaux, ainsi que les services fournis par ou au nom de l'événement aux athlètes, entraîneurs, officiels techniques, autres membres de la délégation et au public soient disponibles à tout moment dans les deux langues officielles du Canada;
8. Les cérémonies de l'événement soient organisées de manière à ce que les deux communautés de langues officielles du Canada soient incluses et représentées dans l'élaboration, la production et l'utilisation des talents;
9. Toute activité associée (événements complémentaires, festivals culturels, expositions, etc.) se déroulant avant, pendant ou après l'événement et qui est commanditée ou promue dans le cadre de l'événement inclut la présence des deux langues officielles du Canada dans l'élaboration, la production et l'utilisation des talents;
10. L'hymne national soit chanté dans sa version bilingue, le cas échéant.

